



Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 1^{er} avril 2015 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 24 mars 2015, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Michel Forget, Pierrick Le Guirrinec, Pascale Douineau, Eric Alagon, Nadine Constantino, Daniel Le Bras, Gildas Le Bozec, Géraldine Chéreau, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Stéphanie Mingant, Christophe Couic, Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Cindy Le Hen, Bernard Nedellec, Erwan Balanant, Martine Brézac, Alain Kerhervé, Françoise Cordroc'h, Yvette Bouguen, Serge Nilly

Pouvoirs :

Marie-Madeleine Bergot a donné pouvoir à Nadine Constantino
Patrick Vaineau a donné pouvoir Yvette Metzger
Manuel Pottier a donné pouvoir à Gérard Jambou
David Le Doussal a donné pouvoir à Eric Alagon
Carole Anache a donné pouvoir à Danièle Kha
Stéphane Guillevin a donné pouvoir à Erwan Balanant
Christophe Couic a donné pouvoir à Stéphanie Mingant à compter de 22 heures.

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Géraldine Guet

20 - DENOMINATION DE TROIS PARKINGS EN FORÊT DE CARNOËT

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/04/2015

Publication : 15/04/2015

Exposé

Pour l'"autorité Compétente" par délégation

La nomination de lieux de stationnement est fortement souhaitée afin de permettre aux différents usagers d'avoir des repères en forêt.

Cette opération sera suivie de la mise en place d'une signalisation en conformité avec la charte graphique de l'O.N.F.

Ces noms seront mentionnés sur différents supports de communication et d'information sur les parcours locaux et intercommunaux de randonnée.

Le projet proposé par la Ville de Quimperlé est de confirmer et d'officialiser la nomination des parkings suivants :

- Parking situé derrière l'auberge de Toulfoën : « Parking de Toulfoën »
- Parking situé près de la Colonne : «Parking de la Colonne »
- Parking en bordure de départementale au lieu-dit «Kerquilven » : «Parking de Kerquilven »

Un accord a été donné par l'O.N.F pour ces nominations.

Proposition :

Il est proposé aux membres du Conseil municipal de valider cette proposition.

Avis favorable de la commission « Politique de la Ville et Environnement » du 10 mars 2015.

Décision : **après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.**

Pour expédition conforme
Le MAIRE,
Michaël QUERNEZ

